

Bordeaux, le 22/05/2017

Compte Rendu

CTL du 22 mai 2017

Règlement intérieurs des PCR -Positionnement des plages fixes et variables des services de la DRFIP

Il s'agissait de proposer aux agents de ces services leurs nouvelles modalités d'horaires variables.

Aujourd'hui, seuls 2 modules sont offerts au vote des agents. (7h15-18h45 ou 7h30-19h). La CGT a demandé que soit proposé un 3ème module déjà en vigueur dans certains services (7h - 18h30).

➤ Pour la direction cette proposition ne peut pas être envisagée lorsqu'il y a un concierge soumis à une amplitude horaire maximale. Nous avons donc demandé que les 3 modules soient proposés partout où cela était possible !

Vote : Abst CGT

Création du SDE

➤ Le CTL a été consulté sur l'arrêté présentant la liste des SIE dont le comptable est chargé d'établir les avis de mise en recouvrement des droits et pénalités dus à raison d'une déclaration ou d'un acte déposé au titre de la publicité foncière et de l'enregistrement

Votes : Pour SOL - Abst : CGT -FO - CFDT,

➤ Le Service Départemental de l'enregistrement crée en 2016 sera abondé de 7 emplois au 1^{er} septembre 2017. La CGT est revenue sur les notions de formation, d'accueil et d'archivage qui n'avaient pas été résolues lors de la création de ce service. Pour la direction, le problème de l'accueil sera traité lors du désamiantage du socle de la cité en 2018 puisqu'un accueil confidentiel devrait être prévu dans les bâtiments provisoires. Le problème de l'archivage semble avoir été résolu, quant à la formation elle a débuté pour les agents en place et se poursuivra à l'arrivée des collègues au 1^{er} septembre 2017.

Changement d'assignation comptable :

➤ Transfert des communes de Blasimon et Mauriac de la Trésorerie de La Réole à celle de Rauzan.

La direction se dit à l'écoute des élus en acceptant ce transfert qui s'effectuera au 1er janvier 2018 à effectif constant (les charges transférées correspondant à 0,2 ETP). Pourtant, si les élus en sont arrivés à proposer cette alternative, c'est bien parce que la direction locale a décidé de fermer la trésorerie de Sauveterre au 1^{er} janvier 2016... ! Les élus qui étaient alors « vent debout » contre cette restructuration n'avaient alors guère été écoutés. Quant aux collègues de La Réole, ils ne réclament pas qu'on les allège de leur charges ni de leurs prérogatives. Ils demandent des renforts en emplois pour assurer leurs missions de service public. Pour la trésorerie de Rauzan il s'agit d'une surcharge de travail sans moyen supplémentaire !

Votes : Abst CFTD - FO

Contre : SOL - CGT

Réorganisation des services de la DRFIP 33 assurant les missions domaniales et la politique immobilière de l'Etat :

Cette réorganisation se traduira localement par :

- un renforcement de la mission régionale de la PIE (politique immobilière de l'Etat), avec recrutement interministériel
- la réorganisation de la mission de gestion domaniale : création du PGD (pôle Gestion Domaniale) qui prendra en charge en « back office » pour le compte des SLD de la région des dossiers complexes, évolution du SLDR (Service local du domaine en région)

qui aura une mission de soutien des SLD des directions de la région.

- la réorganisation de la mission d'évaluation domaniale avec création du PED de compétence pluri-départementale pour les départements 33, 24 et 47

On assiste à une concentration régionale de la Politique Immobilière de l'Etat avec une composition interministérielle. C'est aussi une scission Front office / Back Office de la gestion domaniale qui casse les collectifs de travail et détruit purement et simplement la mission d'évaluation domaniale et de son réseau qui passe de 101 à 59 départements dotés de service d'évaluation, soit 42 suppressions de services.

Votes : Contre à l'unanimité

Bilan d'expérimentation du service d'appui au réseau (SAR) : Prorogation

La direction locale a décidé d'expérimenter le travail à distance à partir d'un service commun: En effet elle s'est portée volontaire pour expérimenter le regroupement de l'action en recouvrement contentieux des produits locaux, tandis que d'autres départements se sont portés volontaires pour les secteurs dépenses et comptabilité des Trésorerie SPL.

➤ L'expérimentation concerne la Paierie Départementale qui prend en charge le recouvrement contentieux des produits locaux pour les trésoreries de Castillon, Langon et Pessac depuis le 05 septembre 2016. 3 collègues composent l'équipe du SAR actuellement. Les postes concernés par cette expérimentation considèrent dans l'ensemble, que cette aide leur apporte une petite bouffée d'oxygène. Comment peut-il en être autrement puisqu'ils sont asphyxiés par un manque d'effectifs et de moyens pour assurer leurs missions.

Cependant, pour la CGT, quel est l'objectif de la direction, si ce n'est que de vider définitivement les missions des postes, et de tester le travail à distance ? En effet ne vaudrait-il pas mieux utiliser les effectifs pour effectuer le travail dans les services ? Pour exemple en ce moment, 3 personnes font le travail pour 3 postes depuis la Paierie Départementale !

Après la fermeture pure et simple des trésoreries ou leur regroupement, celles qui subsistent se voient vider de leur substance.... avant fermeture ?! !

Protocole d'entraide des Services de Publicité Foncière (SPF)

La situation de certains SPF de Bordeaux accusant des retards importants nécessite la mise en œuvre d'un protocole d'entraide de la part d'autres SPF.

Cette entraide est possible depuis 2017 suite à la migration des bases sur un serveur unique (travail à distance).

Ainsi, depuis le 1/02/2017, le SPF de La Réole assure des missions relevant de celui de Bordeaux III. Le SPF de Libourneentraide celui de Bordeaux II depuis le 1^{er} avril 2017.

Cette entraide est à échéance du 31/12/2017 mais pourra être interrompue avant cette date. Seules les missions de formalités ou téléactes sont concernées par ce protocole. Les résultats permettent à la direction de considérer le caractère positif de cette mesure.

Commentaire des élus CGT : Alors que nous dénonçons depuis trop longtemps les conséquences négatives des suppressions d'emplois sur l'exercice des missions et les conditions de travail des agents, force est de constater que les difficultés rencontrées par certains services confirment la validité de nos revendications. La CGT est opposée au travail à distance qui tente de pallier les situations invivables subies par les agents de certains services qui n'ont plus les moyens d'accomplir leurs missions. Si les chiffres annoncés satisfont la direction, ils n'apportent aucune solution sur les conditions dans lesquelles travaillent les agents dans les services débordés et proches de l'asphyxie. Plutôt que d'écoper dans un navire qui prend l'eau de toutes parts, apportons les solutions efficaces et définitives : pourvoir des emplois !

Bilan de la formation professionnelle

Le bilan de formation est présenté aux élus pour information. La CGT a reconnu le travail sérieux et exhaustif du bilan présenté. Ce rapport est disponible en ligne sur Ulysse 33. Il n'appelle pas localement d'observation particulière de notre part.

➤ Cependant, nous souhaitons dans ce compte rendu rappeler que le groupe de travail national du 21 avril 2017 sur ce même sujet avait très mal commencé. Avant même de laisser les organisations syndicales exprimer leurs propos liminaires, la direction générale avait confirmé ses annonces de fin de CTR du 16 janvier 2017 :

- tous les concours (interne et externe) pour accéder à une catégorie seront organisés le même jour dès 2019 ;
- la limitation du nombre de passage des concours à 5 fois est envisagée pour la même année, les décrets étant en expertise juridique pour réécriture.

➤ La CGT a dénoncé fortement ces reculs encore une fois imposés par la Direction Générale sans discussion possible. Elle a demandé à la Direction si elle était prête à assumer ses positions et à travailler avec des équipes qui potentiellement auraient beaucoup moins de perspectives d'évolution. Elle a posé la

question d'emblée de savoir si ce groupe de travail allait être un monologue social à marche forcée ou une vraie discussion avec des marges de manœuvre...

➤ La CGT a rappelé que la formation professionnelle est un investissement sur l'avenir, or depuis plusieurs années elle n'est considérée que comme une charge budgétaire par l'administration.

➤ La CGT regrette également l'aspect factuel des documents concernant le bilan de la formation professionnelle, et surtout dénonce les reculs inacceptables contenus dans les propositions concernant les nouvelles scalarités. Des efforts considérables sont demandés aux personnels de la DGFIP depuis des années. Efforts qui sont d'ailleurs assumés par les agents, l'administration s'étant toujours appuyée sur leur conscience professionnelle. Demain il leur sera encore demandé de pallier les continues suppressions d'emplois, d'assumer l'arrivée du prélèvement à la source, du RIFSEEP etc.

Les mesures annoncées montrent encore une fois la belle et grande considération de la DGFIP envers ses agents ! !

Questions immobilières :

➤ Enfin, le permis de construire de l'immeuble de Lesparre est déposé. La direction va s'enquérir de son parcours....

➤ A Libourne (rue Paul Bert) un étage a été rendu au propriétaire en déménageant le service SPF de Libourne.

➤ Courant 2018 (vraisemblablement dès le 1^{er} trimestre), les services situés au rez de chaussée et au 1^{er} étage de la Cité administrative de Bordeaux vont être déplacés afin de permettre la continuation des travaux de désamiantage qui devraient s'étaler sur 3 ou 4 ans.

Sont concernés, le Pôle enregistrement, les services d'accueils de la Cité, l'Action Sociale, le service Gestion Cité, l'Atscaf, la DNID, la DISI et les médecins de prévention.

Questions diverses abordées par les élus (es) CGT :

➤ **Situation des collègues assurant des missions au titre du Service civique :** Alertés par les difficultés qu'ont rencontrées récemment certains d'entre eux nous avons demandé à la direction quels moyens sont mis en œuvre pour ne pas placer ces collègues en situation difficile voire risquée.

La direction rappelle que chacun d'eux bénéficie d'un tuteur ayant un rôle d'encadrement et d'assistance. Un message sera adressé à tous les chefs de service afin que toutes difficultés ou problèmes remontent à la direction locale.

Les élus CGT demandent aux collègues concernés directement ou témoins de difficultés particulières à ce sujet de nous en informer. Nous interviendrons directement auprès de la Direction.

➤ **Situation future du Pôle Evaluation des Locaux Professionnels :** 3 agents vont être affectés dans ce service suite à sa départementalisation le 1^{er} septembre 2017. Rien n'est actuellement prévu pour l'accueil de ces 3 collègues. **Les élus CGT ont demandé à la Direction les mesures envisagées.**

1. Il n'y a pas d'urgence, car 2 agents quittent le service foncier situé sur le même plateau dont il y a de la place !!!!

2. Non vous ne rêvez pas, c'est bien la réponse qui nous est faite. Le service foncier n'a rien à voir avec le Pôle Evaluation des locaux professionnels mais cela ne fait rien on rationalise des m² !!

La CGT a demandé que la direction réponde de façon cohérente et satisfaisante pour le service et respectueuse pour les agents ! Affaire à suivre que nous suivrons

